

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 31 janvier 2023 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 1914

**Création d'un emploi non permanent en contrat à durée déterminée de 21 mois pour mener à bien le projet « Animation du guichet vert et du réseau régional d'acteurs de la commande publique durable »**

5 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Marielle FABRE (CD84), Nathalie CHEVILLARD (CR), Christophe MADROLLE (CR)

Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Sophie VAGINAY RICOURT (CR), Didier REAULT (CD13), Amapola VENTRON (CD13), Chantal EYMEOD (CR), Nicolas ISNARD (CR), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon)

Participaient également (non-votants) : Gilles VINCENT (TPM), Marion CLEMENT (TPM), Patrick MATHIEU (CD04), Céline HAYOT (CR), Jean-Philippe CHAUVIN (CA Grand Avignon), Frédéric FIORE (paierie régionale), Frédérique GERBEAUD MAULIN (OFB), Jean-Yves PETIT (CESER), Guy PARRAT (CESER), Cécile CHERY (ADEME), Philippe PIERRON (Agence de l'eau), Audrey MICHEL (ARBE), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Alexandra ACCA (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents ou représentés : 05 sur 09**  
**Quorum atteint**

- Vu** La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu** La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-II ;
- Vu** L'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique ;
- Vu** Le code général de la fonction publique ;
- Considérant** Que dans le cadre du Plan national pour des achats durables (PNAD 2022-2025), le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires s'est fixé l'objectif de 10 0% des marchés comprenant des considérations environnementales d'ici 2025. À ce jour, seuls 18,7% des contrats intègrent des clauses environnementales selon les chiffres 2021 de l'observatoire économique de la commande publique (OECF) ;
- Que pour atteindre ces objectifs, des facilitateurs environnementaux se déploient dans les territoires en s'appuyant sur un "Guichet vert" unique et partagé ;
- Que ce guichet vert permet de répondre aux questions des acheteurs publics sur l'intégration des clauses environnementales. La mise en œuvre de ce guichet s'appuie sur les réseaux territoriaux de la commande publique dont 8 ont déjà mis en place ce service : Apure en Haut de France, Maximilien en Ile de France, Réseau CPDD en Normandie, RESECO pour les régions de Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire, 3AR en Nouvelle-Aquitaine, Res'Occ en Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes Energie environnement en région AURA. L'objectif étant de couvrir l'ensemble du territoire national ;
- Que la commande publique est un levier majeur et transversal pour accompagner les territoires dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité, l'ARPE-ARB a déposé auprès du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, un projet d'animation du guichet vert et du réseau régional d'acteurs de la commande publique durable en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Que le Ministère viendra apporter un financement à hauteur de 80 % pour la réalisation de ce projet prévu sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 décembre 2024 pour :

- Animer le guichet vert
- Construire et animer un réseau régional des acheteurs publics
- Communiquer et promouvoir le guichet vert et le réseau
- Participer à la démarche collective de l'inter-réseau national animé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Qu'afin de mettre en œuvre ce projet, il est nécessaire de recruter un agent contractuel couvrant la période du projet, soit 21 mois ;

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide**

- d'autoriser la Présidente à :
  - Créer un emploi non permanent dans le grade d'ingénieur territorial (catégorie A) à temps complet, pour mener à bien le projet « Animation du guichet vert et du réseau régional d'acteurs de la commande publique durable » :
    - L'agent devra justifier d'un BAC+4/5 dans les domaines de la commande publique durable et/ou conseil juridique sur les achats responsables et durables.
    - Cet emploi non permanent est créé pour mener à bien un projet, à savoir la mise en place du guichet vert et la création d'un réseau des acheteurs publics sur le territoire régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
    - Ce projet se déroulant sur une période de 21 mois, cet emploi sera donc occupé du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 décembre 2024 inclus ;
    - Le contrat peut être renouvelé par reconduction expresse dans la limite d'une durée totale de 6 ans, et prendra fin :
      - soit avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu,
      - soit si le projet pour lequel il a été conclu ne peut pas se réaliser.
  - La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 444 du grade de recrutement ;
- d'ouvrir les crédits nécessaires sur le chapitre 012.

Fait et délibéré à Marseille, le 31 janvier 2023

Pour copie conforme,  
**La Présidente,**  
**Anne CLAUDIUS-PETIT**

